



N°375

juin 2018

Mensuel d'informations municipales

8-9-10
JUIN 2018

Journées de fête

Et un dossier
sur les 11-25 ans
page 9



Vendredi 20 avril

Une grue de 130 tonnes, prêtée par la société Polyservice 37 intervient pour séparer la chaudière de la Loco de son châssis, une étape importante du chantier de restauration. Cette intervention a nécessité de nombreuses heures de travail de préparation pour y parvenir, notamment avec la fabrication des chariots destinés à accueillir la chaudière. Les membres de l'AAATV-SPDC bichonnent la Pacific, week-end après week-end, leur rêve étant de la voir à nouveau sur des rails.

On peut visiter le chantier certains week-ends, les vendredis et samedis. Prochaines dates : 1^{er} et 2 juin, 15 et 16 juin, 13 et 14 juillet, 27 et 28 juillet, 10 et 11 août, 24 et 25 août, 7 et 8 septembre et bien entendu les 15 et 16 septembre pour les Journées européennes du Patrimoine, qui auront pour thème la Loco qui fête ses 80 ans cette année.

Et pour suivre les aventures de l'AAATV-SPDC : <http://231e41.fr/>



Vendredi 20 avril

Rénové en profondeur durant les dernières années, le lycée Martin-Nadaud, labellisé « lycée des Métiers de l'énergie, de la construction et de l'architecture », possède aujourd'hui des locaux et des équipements parfaitement adaptés à l'évolution des métiers et des formations : ateliers plus grands, nouvelles salles de classes, dortoirs pour les filles, nouvelle entrée plus sécurisée pour les piétons.... L'inauguration a été l'occasion de découvrir les locaux de ce lycée qui propose seize diplômés du CAP au BTS, en formation initiale et en formation continue, de discuter avec certains des 700 élèves, lycéens, apprentis ou adultes en formation continue. La Région Centre-Val de Loire a financé cette grande opération pour un montant de 13 millions d'euros.



Dimanche 22 avril

Les portes-ouvertes aux serres municipales font désormais partie du calendrier du printemps : des centaines de visiteurs amoureux des plantes viennent à la rencontre des jardiniers et des jardinières de la ville jamais avares d'un conseil, notamment sur les façons de cultiver ses plates-bandes sans abîmer l'environnement. Saint-Pierre a été parmi les premières villes du département à abandonner les produits phytosanitaires industriels dont on connaît mieux aujourd'hui les méfaits sur la santé. Nouveauté cette année, la présence du chef cuisinier de la cuisine centrale (*en photo*) qui sert les cantines et la résidence autonomie. Une collaboration démarre entre les équipes des serres et celles des cuisines : les premières font pousser fines herbes et autres plantes aromatiques qui donnent un supplément de plaisir à nos papilles. Un thé et des verrines sont servis aux visiteurs, qui repartent aussi avec une plante. Prenez date pour avril 2019 !



Mardi 8 mai

Les cérémonies commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale rassemblent les élus et habitants, dans un premier temps devant le monument de la Résistance au carrefour Jean-Moulin, puis devant le monument aux morts 39-45 près de la mairie. Prochaine commémoration, le samedi 14 juillet pour célébrer la fête nationale avec la revue de corps des sapeurs-pompiers, dès 10h30 devant la mairie.



Lundi 14 mai

Les 700m² de la Maison des solidarités du Conseil départemental vont être restructurés et une extension de 700m² est prévue à coté, rue de la Rabaterie, à la place de la maison voisine prochainement démolie (*notre flèche*). Le démarrage du chantier est prévu pour le mois juillet 2019. Aujourd'hui le site héberge entre 15 et 18 salariés, il pourra en accueillir une quarantaine à l'issue des travaux. Le bâtiment sera raccordé au chauffage urbain. C'est le cabinet d'architecte parisien studio ITA qui est missionné pour travailler sur le projet.

Les Maisons des solidarités regroupent sur un même lieu les services d'action sociale du Département : la prévention des difficultés individuelles et familiales, l'insertion des personnes en difficultés sociales. Ce sont des lieux d'accueil et d'écoute.



Mercredi 16 mai

L'exposition Baisers volés au cinéma à la bibliothèque inaugurée en chansons grâce aux belles voix de l'ensemble Les Salanganes. On peut découvrir ces baisers volés, timides, muets, de vampires... jusqu'au samedi 16 juin. Cette exposition est aussi l'occasion de tester sa compatibilité amoureuse sur la « love machine », attention les résultats peuvent être surprenants ! Prochains rendez-vous autour de cette thématique du sentiment amoureux, mardi 5 juin à 18h30 pour des lectures de fabliaux érotiques (« *oreilles chastes s'abstenir* » comme le souligne Colette Gauthier, adjointe à la culture). Puis le 13 juin à 18h30, une conférence sur le couple animée par deux médecins.



Davantage de moyens humains, affirme le rapport Borloo

« **L**a lutte contre la violence, la délinquance et l'économie souterraine mobilisent la police et la justice, qui méritent d'être soutenues et dont les **moyens doivent être radicalement renforcés** ». Voici un propos auquel, vous le savez bien, je ne peux que souscrire.

Comme je ne peux qu'être d'accord aussi avec celui-ci : « *des forces de relégation territoriale et de désagrégation sociale sont à l'œuvre. Ces forces propagent l'idée du rejet qui justifierait le repli communautaire quand ce n'est pas la délinquance et la haine de l'autre* ».

Ces propos figurent dans le **rapport** demandé par le gouvernement à l'ancien ministre Jean-Louis **Borloo**.

Le rapport Borloo, qui a été présenté à l'Association des maires de France au début du mois, et où notre commune était représentée, avance des propositions pour les 1 500 « *quartiers de la politique de la ville* » dont nous connaissons tous les problématiques pour les vivre au quotidien à la Rabaterie.

La **première de ces propositions** est de mettre **plus de moyens humains**, des moyens « **radicalement renforcés** », comme le demandent les habitants et les élus depuis longtemps.

A Saint-Pierre, nous venons – enfin ! – de recevoir la reconnaissance de la situation que nous vivons réellement sur le terrain. Nous **percevons cette année la Dotation Politique de la Ville** à hauteur de 220 000€. Ce n'est pas énorme, c'est le moins que l'on puisse dire, au regard de la perte de 5,6 millions d'euros cumulés de dotations d'État en dix ans.

Mais on tient compte des revenus de la population, très modestes dans notre commune en moyenne, davantage que de la richesse fiscale apportée par les entreprises – qui va d'ailleurs à la Métropole. Je défends depuis de nombreuses années cette conception au Comité des Finances Locales.

Maintenant, il s'agit d'obtenir que la reconnaissance de cette réalité se traduise sur le terrain. C'est ce que j'ai rappelé à Madame la Préfète lors d'un temps de travail ensemble au début du mois de mai. Je lui ai notamment demandé de veiller à ce que les attributions de logements soient mieux réparties entre les communes de l'agglomération et notamment vers les moins fragiles d'entre elles.

Comme vous pourrez le lire dans le dossier de ce *Clarté* sur les jeunes, nous avons engagé le **recrutement de nouveaux animateurs** qualifiés au sein du service municipal de la jeunesse, pour accompagner les adolescents et jeunes adultes à développer leur projet.

Parallèlement, nous allons renforcer le travail avec les services de l'État, ceux du Conseil départemental, les bailleurs sociaux comme Val Touraine Habitat, pour que nos efforts conjugués contribuent à prévenir et réduire la délinquance.

Jean-Louis Borloo reconnaît dans son rapport ce que nous vivons sur le terrain : les ressources consacrées par l'État au soutien d'actions sur le terrain ont fondu au fil du temps.

Nous ne savons pas ce que va devenir ce rapport. Une chose est certaine : si le gouvernement le range au fond d'un tiroir ou n'en retient que des mesures mineures, ce sera peine perdue.

Marie-France Beaufile
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Samedis piscine

Animations les samedis soirs de 18h à 18h45.

- 2/06 : nage avec palmes
- 9/06 : jardin aquatique
- 16/06 : aqua-training
- 23/06 : jardin aquatique
- 30/06 : nage avec palmes 2,40€ (1,60€ par enfant pour le jardin aquatique)

Aquagym cet été

La piscine propose des cours d'aquagym en juillet et août, les lundis de 10h30 à 11h15, mercredis de 19h à 19h45 et samedis de 10h à 10h45. 54€ pour un mois (juillet ou août). Inscriptions à partir du 1^{er} juin à la piscine durant les heures d'ouverture. Elles ne seront définitives qu'avec un certificat médical et le règlement. Places limitées. 135 rue Jeanne-Labourbe 02 47 44 01 75

MAIRIE

02 47 63 43 43

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
→ 34 av. de la République

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 8 juin** de 9h à 12h et **vendredi 29 juin** de 14h à 17h.

• Le dépôt des **permis de construire** s'effectue sur rendez-vous. Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Service fermé au public mardi et jeudi matin, mercredi après-midi.

→ centre technique
1 rue Robespierre

CONCILIATEUR POINT D'ACCÈS AU DROIT MÉDIATION EMPLOI

02 47 63 44 60

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Rencontre sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60, **mardi 12 et mardi 26 juin** de 14h à 17h.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi, **sauf jeudi 21 juin**.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37 de 9h à 12h30, sur rendez-vous **jeudi 7 et jeudi 21 juin** au 02 47 37 95 44.

→ Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

DÉCHÈTERIE

02 47 32 07 87

La déchèterie du Bois de Plante est ouverte du mardi au dimanche. Obtenez votre badge d'accès gratuit sur www.saintpierredescorps.fr ou en remplissant le bulletin d'inscription disponible à la mairie.

→ RD140

BIBLIOTHÈQUE

02 47 63 43 17

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants. Les horaires :

Adultes : mardi 10h-12h et 14h-19h, mercredi et vendredi 10h-12h et 14h-18h30, samedi 10h-12h30 et 14h-17h.
Jeunesse : mardi 16h-19h, mercredi 10h-12h et 14h-18h30, vendredi 16h-18h30, samedi 10h à-12h30 et 14h-17h.

→ 4 rue Henri-Barbusse

POLICE NATIONALE

02 47 44 21 28

Le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h30.

→ 22 rue Henri-Barbusse

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 16 juin**. Être à jeun.

• Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **mercredi 6 juin de 14h à 16h** et **vendredi 22 juin de 9h30 à 11h30**.

→ au CMS

12 rue Rosenberg

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Marthe DESCOUX, Siloé-Heaven MAÎTRE, Margot MOURANY, Julia BERTRAND, Sasha LASEK, H'Midou TAOUIK, Tania GILLOIRE, Louise BLANCHET

Mariages

Gilles DUHAUT et Hélène BEAURY
Chabrel LOEMBA-MBOUMBA et Lydia BOURHANE SAÏD

Décès

Michel BUREAU, Claude RIBBES, Henri POPINEAU, Christiane ALLEGRAUD



Centres de loisirs d'été, inscrivez vos enfants !

Les inscriptions en centres de loisirs seront ouvertes du **jusqu'au vendredi 15 juin** au service enfance (premier étage de la mairie, 02 47 63 43 68). 3-6 ans (maternelle-CP) : Paul-Louis-Courier en juillet et Pierre-Sémard tout l'été. 6-15 ans (CP-collège) : les Grands Arbres tout l'été. **Permanences** : mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h. Ouverture jusqu'à 19h mardi 12 juin. **Apporter** : attestation CAF avec montant du quotient familial ou dernier avis d'imposition, carnet de santé de l'enfant (ou certificat médical précisant que l'enfant est à jour de ses vaccinations), numéro de Sécurité sociale.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN JUIN

Vendredi 1^{er} : Assises des Petites villes de France, Bourgogne. **Samedi 2** : repas de quartier de Saint-Pierre village. Concours national d'harmonies. **Dimanche 3** : Concours national d'orchestres d'harmonie. Tournoi de la Loco, stade Camélinat. **Mardi 5** : réunion autour de la Convention territoriale globale avec la CAF. **Mercredi 6** : réunion sur la requalification du centre commercial de la Rabaterie et de ses environs. **Jeudi 7** : Conseil national d'évaluation des normes, Paris. **Vendredi 8** : réunion autour d'un équipement sportif de Druye. Commission des équipements culturels et sportifs à Tours Métropole Val de Loire (TMVL). Vernissage de Juin-Jeunes Créateurs, galerie d'expositions à 18h30. Jours de fête (*voir programme agrafé*). **Samedi 9** : accueil des nouveaux habitants à 11h, galerie d'expositions. Jours de fête. **Dimanche 10** : Jours de fête. **Lundi 11** : réunion sur les équipements sportifs, commission des finances, bureau communautaire, TMVL. **Jeudi 14** : réunion publique sur les travaux du transformateur électrique des Épines Fortes, salle Joliot-Curie à 18h30. **Vendredi 15** : colloque international Nature et ville : aménager l'espace urbain tout en préservant le patrimoine naturel. Conseil du Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle. Concert de l'harmonie, salle des fêtes à 20h30. **Samedi 16** : rendez-vous habitants. Mariages. **Mardi 19** : réunion publique sur les travaux de renforcement de la digue de la Loire, à 18h30, salle de la Médaille. **Mercredi 20** : assemblée générale et conseil d'administration de Touraine Point Affaires. **Samedi 23** : mariages. **Lundi 25** : comité d'experts du Centre européen de prévention de risque d'Inondation. Conseil communautaire, TMVL. **Mardi 26** : conseil municipal, 20h en mairie. **Mercredi 27** : assemblée générale de l'Association française de prévention des catastrophes naturelles. **Jeudi 28** : réunion publique sur la requalification du centre commercial de la Rabaterie et de ses environs.

CLARTÉ

Mensuel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
Juin 2018
n° 375

- Directrice de la publication : Marie-France Beauflis
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
- Réalisation : Marie-Eve Descombes Clara Gouron, Tatiana Lorilleux
- Publicité : Prest'Action 2000
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Dépôt légal : mai 2018
ISSN n° 1257-5216

Réflexion en cours sur la nouvelle organisation des rythmes scolaires



→ Au moment où nous bouclons ce numéro de *Clarté*, les réunions s'enchaînent pour trouver la bonne recette pour les rythmes scolaires à la rentrée de septembre, en fonction des souhaits du plus grand nombre et des intérêts de l'enfant.



Le débat des rythmes scolaires a bousculé toutes les communes de France cette année. Laisser le choix aux villes de maintenir les 4,5 jours de classes ou de revenir à un rythme de 4 jours ne s'est pas toujours décidé facilement, notamment là où il y a eu des concertations de toutes les personnes concernées, comme cela a été le cas à Saint-Pierre.

Après l'évaluation du projet éducatif de territoire de la ville, ainsi que des rencontres avec les enseignants, les parents d'élèves, le personnel assurant les temps d'activités périscolaires et des professionnels des rythmes de l'enfant, les conseillers municipaux se sont prononcés, en mars, pour le maintien de la semaine scolaire organisée sur 4,5 jours.

« Lors de ces réunions, nous avons noté les remarques de tout le monde et cela nous sert de base pour la mise en place des temps d'activités périscolaires pour la rentrée 2018. Il est possible que les horaires changent, indique Jean-Marc Pichon, adjoint en charge des affaires scolaires. Nous étudions toutes les propositions et nous choisirons celle qui offrira le meilleur équilibre entre ce qui prime vraiment, c'est-à-dire entre l'allègement du temps de l'enfant sur la journée et la qualité des activités proposées durant les temps d'activités périscolaires. »

Tout cela sera précisé début juin, nous vous en parlerons dans le prochain numéro de *Clarté*.

Pour que le tram desserve l'Est de l'agglomération Dites-le maintenant !

Concertation publique sur la deuxième ligne jusqu'au 8 juin 2018

sur www.mobilite.tours-metropole.fr ou sur le registre ouvert en mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Je dis OUI à une deuxième ligne via Saint-Pierre dès maintenant !

AVENUE DU TRAM

ST-PIERRE Corps

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- Mouiller son corps et se ventiler
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Que faire en cas de canicule ?

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
Ne restez pas en plein soleil
Maintenez la maison à l'abri de la chaleur
Mettez-vous dans un endroit frais ou climatisé
Mangez normalement (fruits, légumes, pain...)
Buvez 1,5L d'eau par jour
Évitez de consommer de l'alcool
Prenez des nouvelles de votre entourage ou de vos voisins
Veillez à hydrater les jeunes enfants

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous inscrire sur le registre en contactant le centre communal d'action sociale au 02 47 63 43 27.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez les secours en composant le **15** depuis un téléphone fixe ou le **112** depuis un téléphone portable.

Industrie ferroviaire : le Technicentre s'agrandit



Technicentre

Le Technicentre a le vent en poupe ! Après avoir implanté une unité d'ingénieurs au 56 de l'avenue Georges-Pompidou, il va développer son site de la rue des Ateliers. Une centaine d'ingénieurs, de techniciens en électronique, d'informaticiens, de mécaniciens et de spécialistes des données ont aménagé il y a quelques mois dans des locaux situés juste à côté de Pôle Emploi. Ce pôle ingénierie veille au fonctionnement et à l'entretien des trains du réseau Île-de-France et sur une partie des trains régionaux TER.

Le Technicentre, dont le nouveau directeur Nicolas Mortier vient de prendre les commandes, compte 1200 salariés, en incluant le pôle ingénierie et le dépôt avenue Stalingrad. Les 15 hectares dont huit couverts ne suffisent plus. Il est prévu des **travaux d'agrandissement** à l'arrière des bâtiments existants et au-dessus des voies de maintenance pour pouvoir intervenir au plus près des wagons. Un **bâtiment de**

3780 m² devrait voir le jour, pour un montant d'investissement de 10 à 12 millions d'euros. Le **ravalement du château d'eau** viendra compléter le projet comme signal urbain de la métropole.

Au sud des voies ferrées, plus précisément rue de la Pichotière près du Magasin Général, la construction des ateliers de maintenance des locomotives d'IMATEQ se poursuit. Lorsque tout sera terminé, le site pourra accueillir jusqu'à douze locomotives en même temps.

Des partenaires ont déjà contacté cette co-entreprise de Vossloh Locomotives France et de Socofer pour leurs prochaines réparations, alors que l'atelier n'est même terminé. Depuis cent ans Vossloh construit des locomotives diesel sur le site de Kiel en Allemagne. Depuis 2011, elle coopère avec Socofer, la principale entreprise française traditionnelle de matériels roulants ferroviaires, installée à Saint-Pierre, à deux pas d'Imateq.



Imateq

Chantiers : des réunions publiques pour en savoir plus



Les travaux de raccordement du **poste RTE** de la rue des Epines fortes devraient démarrer en octobre. Une réunion publique d'information est prévue **jeudi 14 juin à 18h30**, salle Joliot-Curie.



Entre août et octobre, des travaux vont avoir lieu sur la **digue de la Loire** afin de la consolider. Une réunion publique d'information complémentaire se tiendra **mardi 19 juin à 18h30**, salle de la Médaille.

Enquête publique jusqu'au 29 juin



L'enquête publique sur le futur Plan local d'urbanisme se déroulera du 30 mai au 29 juin. Ce sera le moment de consulter le dossier complet en mairie (ou de le télécharger sur le site de la ville).

Cette enquête est aussi l'occasion de donner son avis, soit à travers des observations inscrites directement dans le registre, soit envoyées par mail à

urbanisme@mairiespdc.fr ou en rencontrant le commissaire-enquêteur **mercredi 30 mai** de 8h30 à 12h30, **mercredi 6 juin** de 13h30 à 17h, **samedi 16 juin** de 9h à 12h ou **vendredi 29 juin** de 13h30 à 17h.

Le service de l'urbanisme est également disponible pour répondre aux questions des habitants au 02 47 63 44 05.

Logements disponibles à la Diablerie

Depuis sa rénovation, il y a quelques années, La Diablerie propose à ses habitants de grands studios ou des appartements pour les couples. Les douches à l'italienne ont, depuis longtemps, remplacé les baignoires et tout y est fonctionnel, la salle de bain comme la petite cuisine.

Chaque résidant y est libre de recevoir ses amis, sa famille, de sortir quand il le souhaite, comme dans n'importe quel logement, dans n'importe quel immeuble ou maison. Plus de tracas quotidiens à gérer comme la chaudière en panne ou un ravalement de façade. Il y a encore un plus par rapport à un immeuble classique qui permet de lutter contre l'isolement : des lieux collectifs. Une bibliothèque,



une salle d'activités et de jeux et un restaurant, où l'on peut venir manger seul, y retrouver des voisins ou sa famille. Ces lieux sont là et libre à chacun d'en profiter quand il le souhaite et s'il le souhaite.

Le restaurant et les animations sont également accessibles aux non-résidents, renseignez-vous au **centre communal d'action sociale** en mairie au **02 47 63 43 27**. Des visites pourront être organisées pour découvrir les logements et les espaces communs.

✓ La Diablerie,
24 rue Marcel-Paul

du mardi 15 mai 2018

Vœu sur la Palestine

Constatant les violences survenues lundi 14 mai sur le territoire palestinien de Gaza où près de soixante Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne et des milliers d'autres blessés, alors qu'était inaugurée avec faste le transfert de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem, le conseil municipal a voté un vœu dénonçant l'arrogance et la violence de la politique menée par les gouvernements Trump et Netanyahu, qui fragilise encore davantage l'équilibre très précaire de la région, et la menace d'embrasement que contient cette politique. Le conseil, à l'unanimité, fait appel au gouvernement pour lui demander d'intervenir fermement auprès du conseil de sécurité de l'ONU pour que cessent ces massacres.

Compte administratif 2017

Le compte administratif est le bilan des recettes et dépenses réellement effectuées par la commune durant l'année civile écoulée. En 2017, il s'est traduit pas un excédent d'environ 529 236€ qui est reporté en recette sur le budget 2018. 2 Contre : ARIAL/EELV
2 Abstentions : A.Garcia (LR) ; NPA

Régie de l'eau

Le conseil adopte le compte administratif et le compte de gestion 2017 de la Régie de l'eau qui présente des dépenses et des recettes d'exploitation de 2 027 567,46€. 3 Abstentions : A.Garcia (LR) ; ARIAL/EELV. Fin 2017, la compétence « gestion de l'eau » a été transférée à Tours Métropole Val de Loire (TMVL), c'est pourquoi, le conseil dissout son budget et transfère son actif et son passif à TMVL.
1 Abstention : NPA

Subventions aux associations

Elles seront à hauteur de 317 213€, dont 161 787€ pour les 51 associations suivantes : commerçants non sédentaires 610€, UCAPL 5 517€, ASA 750€, AS Cheval Blanc 274€, AS Lycée Nadaud 157€, AS collège Decour 157€, AS collège Stalingrad 157€, AS collège Neruda 72€, Football club des Levées 91€, La Godasse 500€, Patronage laïque section gym 3 141€, USSP Comité directeur 19 940€, USSP arts martiaux 6090€, athlétisme 12 318€, basket 21 556€, cyclisme 7 750€, football 31 700€, gym volontaire 1000€, natation 6097€, pétanque 1067€, rugby 14 774€, tennis 3907€, Comité d'entente des Anciens combattants 326€, ANACR

76€, FOPAC 76€, FNACA 76€, Club des pêcheurs 76€, Club rencontres et amitié 518€, Petits jardiniers 297€, Union communale de chasse 145€, Femmes solidaires 76€, Opération Brésil 1500€, Secours populaire 1694€, UNRPA 172€, Baroco Théâtre 3 048€, Concours Dutilleux 6000€, Harmonie municipale 4271€, Histoire et vie sociale 500€, Échiquier corpopétrussien 500€, France-Palestine Solidarité 2 287€, France-Russie CEI 534€, USEP Henri-Wallon 258€, Amicale Chateaubriand 247€, ANFFMR 67€, Bibliothèque sonore de Tours 143€, Comité stèle du Ruchard 300€, Paralysés de France 119€, Prévention routière 226€, SPA 165€, Société archéologique de Touraine 290€, Société des amis de Paul-Louis Courier 175€. Unanimité
D.Bouhourdin et C.Chafiol (PC) ne prennent pas part au vote

Semaine de l'Énergie

La 16^e Semaine de l'Énergie se déroulera du 19 au 24 novembre. Elle a pour but de sensibiliser les scolaires et les habitants aux problématiques de l'énergie et du développement durable. Le conseil va solliciter une subvention pour sa réalisation. 5 Abstentions : O.Soum, P.Pairis, J.Pairis, C.Jeanneau (PS) ; Div. Opp

Politique de la ville et Contrat de ville

Le conseil approuve le rapport 2017 de mise en œuvre de la politique de la ville sur l'agglomération tourangelle, ainsi que la programmation 2018 du Contrat de ville 2015-2020. Ce dernier accorde des subventions à diverses associations et établissements dont CISPEO (35 000€), le Sac à Malices (3100€) et le collège Stalingrad (1000€). Unanimité
G.Deguet ne prend pas part au vote

Dotation de solidarité urbaine

Le conseil approuve le rapport 2017 retraçant l'utilisation de la Dotation de solidarité urbaine (DSU). Cette dernière contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. A Saint-Pierre, il s'agit notamment de financer des actions communales et du Contrat de ville, telles que les agents locaux de médiation sociale (149 195€), l'accueil d'urgence et l'insertion professionnelle (105 000€), les accueils de quartier (95 500€),

le Ludobus (39 000€), les séjours et l'accueil de loisirs (72 300€), Radio Saint-Pierre Express (64 800€), la lutte contre le surpoids et l'obésité (21 800€), le Point d'accès aux droits (15 000€), etc. La participation communale pour l'ensemble de ces actions est de 736 268€ dont 733 040€ de DSU. Unanimité

Association des communes riveraines de la Loire

Saint-Pierre est membre de l'association des communes riveraines de la Loire et autres cours d'eau. Cette association souhaite être force de proposition auprès des établissements publics de coopération intercommunale en charge de la Gestion des milieux aquatiques et de prévention du risque inondation (GEMAPI). La ville approuve les nouveaux statuts de l'association et décide de poursuivre son adhésion en 2018 à raison de 0,07€/habitant. Unanimité

Acquisition de parcelle

La ville achète à M. et Mme Guérin un terrain de 1275m² avec une petite maison et un hangar situé 85 rue Ambroise-Croizat pour un montant de 140 000€. Dans le futur Plan local d'urbanisme, cette parcelle permettra l'accès à un cœur d'îlot. 2 Contre : ARIAL/EELV

Convention de servitudes avec Imateq et Biomasse énergie

Un bail à construction a été signé avec la société IMATEQ pour la réalisation d'un bâtiment d'activité lié au ferroviaire sur une partie du site du magasin général. L'enceinte de l'activité comporte des ponts transbordeurs ainsi qu'une partie des voies ferrées qui desservent le reste du Magasin Général. Afin de maintenir l'usage des ponts transbordeurs et des voies ferrées, il est convenu de mettre en place entre la ville et les Sociétés IMATEQ et Tours Biomasse Energie, des servitudes concernant leur utilisation et leur entretien. Unanimité

Mobilier urbain

Le conseil lance un appel d'offres ouvert pour un marché public de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires, comportant 30 mobiliers urbains de communication de 2m², 4 de 8m², 4 mobiliers urbains numérique et 2 colonnes d'affichage culturel. 3 Contre : C.Jeanneau, J.Saez (PS) ; Div. Opp. 1 Abstention : NPA 3 ne prennent pas part au vote : D.Marchand (PS), ARIAL/EELV

Accueil des gens du voyage, une compétence partagée

→ Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage est une compétence de la métropole et de la préfecture en ce qui concerne le volet des aires de grands rassemblements.



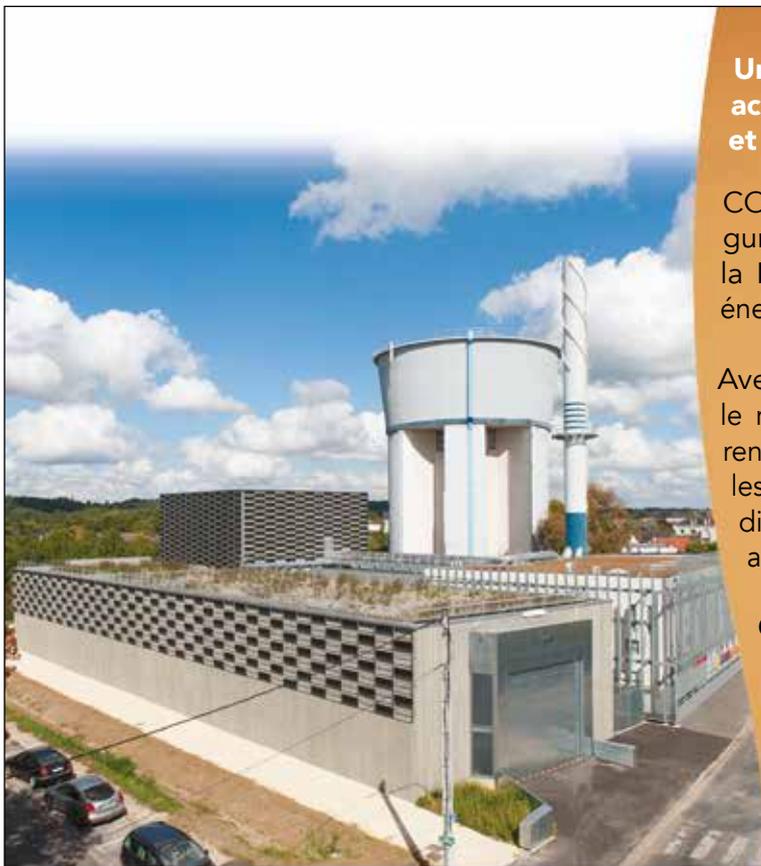
Aire d'accueil avenue de Florence

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage s'inscrit dans un schéma départemental, qui est une sorte de carte des aires et des places disponibles – sachant que chaque commune de plus de 5000 habitants doit proposer une aire dont la taille dépend de sa population. Jusqu'au 31 décembre 2016, Saint-Pierre répondait aux exigences dans ce domaine avec l'aire située avenue de Florence. Et de ce fait, elle pouvait demander au Préfet l'évacuation des installations illicites.

Ce qu'il faisait en prenant un arrêté. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage a été transférée à la métropole. Et la conformité du schéma départemental ne se juge plus commune par commune, mais sur le territoire métropolitain dans son ensemble. Deux communes n'étant pas en conformité, la métropole ne l'est donc pas non plus. Les aires sont insuffisantes en nombre pour l'accueil des gens du voyage. Après l'annulation par le tribunal administratif d'Orléans en août 2017 d'un arrêté de mise en demeure de quitter les lieux, **le Préfet ne peut plus prendre d'arrêté tant que la métropole n'est pas en conformité**. Elle y travaille. En attendant, pour obtenir l'expulsion de caravanes installées en dehors des aires d'accueil, **les communes doivent entamer une procédure civile, plus longue et coûteuse**, puisque tous les frais sont alors à la charge des communes et non

de la métropole. Cette procédure nécessite de faire intervenir un huissier qui fait le relevé des plaques de tous les véhicules, de prendre un avocat et de déposer une requête auprès du tribunal de grande instance, qui rendra une ordonnance de référé permettant de faire intervenir les forces de l'ordre. Ce qui a été récemment fait sur un terrain à la Morinerie.

Il existe aussi dans le département deux aires que l'on appelle des aires de grand passage, une à la Gloriette et l'autre à Chinon. Ces aires sont destinées à recevoir des grands groupes de 50 à 200 caravanes voyageant ensemble, notamment ceux convergeant vers les lieux de grands rassemblements traditionnels ou occasionnels. Elles ne sont pas ouvertes en permanence mais seulement accessibles en cas de besoin. Le dossier des grands passages est géré par la préfecture ; l'association Tsigane habitat assure la médiation.



Un chauffage urbain, accessible, performant et respectueux de l'environnement

CORPO' Énergies a réalisé des travaux d'envvergure dans la chaufferie biomasse de la rue de la Rabaterie pour mettre à votre disposition une énergie majoritairement renouvelable : le bois.

Avec l'utilisation de cette nouvelle ressource, le réseau de chaleur atteint les 66 % d'énergies renouvelables, ce qui permet de faire bénéficier les usagers de la TVA au taux réduit de 5,5 % directement sur leur facture tout en soutenant activement les emplois de la filière bois locale.

CORPO' Énergies met en œuvre toute sa compétence et son savoir-faire pour garantir un coût de l'énergie le plus accessible et préserver le cadre de vie des riverains. Acteur engagé auprès de la ville de Saint-Pierre-des-Corps pour protéger votre environnement, la chaufferie biomasse permet de diminuer de 6 000 tonnes les émissions de CO₂ **soit une baisse de 70 % des gaz à effet de serre**.

Saint-Pierre
Corps

CORPO Énergies



Jean-Pierre Chipot et Michel Soulas

11-25 ans la ville renforce ses actions

Il y a quelques mois, le service municipal de la jeunesse s'est installé à la Maison de l'Aubrière avec le service de la Vie des quartiers. L'équipement propose plusieurs permanences gratuites pour faciliter l'accès au droit ou les recherches d'emploi, un espace public numérique et un lieu de rencontres pour les jeunes. En septembre, grâce notamment à plusieurs recrutements, la Maison de l'Aubrière remettra l'accent sur les animations et accompagnement vers l'emploi des jeunes de toute la ville.

« La ville est actuellement en cours de recrutement de deux personnes au service municipal de la jeunesse. Un responsable-adjoint qui sera chargé des animations de proximité et un animateur qui sera porteur de projets de rayonnement communal en direction des jeunes et développera aussi des partenariats avec différentes institutions impliquées dans la vie locale comme l'Éducation nationale ou des acteurs de la vie associative. »

Parmi celles-ci, Jean-Pierre Chipot adjoint en charge de la jeunesse et des sports (photo en médaillon) cite le Patro-nage laïque.

« Il est important de renforcer les liens avec le Patro. Le Patro s'occupe des enfants et des pré-adolescents. Un partenariat pourrait permettre des passerelles avec le service municipal de la jeunesse qui travaille avec les jeunes de 11 à 25 ans. On sait qu'après les centres de loisirs, la plupart des ados arrêtent les

activités durant les vacances, alors que nous proposons des choses pour eux. Si nous avons été obligés de revoir nos objectifs à la baisse en raison de la baisse des dotations de l'État, nous comptons sur la dynamique apportée par les recrutements pour relancer des projets. »

« Il n'est pas question de faire table rase du passé et de repartir de zéro, ajoute Michel Soulas, élu à Saint-Pierre et proviseur du lycée des métiers Martin-Naudaud (photo en médaillon). Mais de s'appuyer sur ce qui fonctionne et de proposer des choses nécessaires pour être dans l'air du temps et pouvoir toucher tous les jeunes de Saint-Pierre. Pas seulement ceux du quartier de la Rabaterie, mais bien les jeunes de tous les quartiers de la ville. »

L'élu précise qu'à Saint-Pierre, le taux de chômage est élevé – environ 25% – et qu'il touche davantage les jeunes. Dans le quartier de la Rabaterie, la moitié des ménages ont de très bas revenus et plus

d'un tiers vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

« C'est évidemment à prendre en compte. Notre population n'est pas riche. On ne peut donc pas lui proposer des activités coûteuses. Et notre idée est aussi d'accompagner les jeunes vers l'emploi, la formation, les filières qui recrutent, il y en a encore. »

La ville de Saint-Pierre, dans ce domaine organise depuis de nombreuses années le Forum de l'emploi et de l'alternance, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale. Elle est également impliquée dans le Groupement Solidarité Emploi, qui réunit autour d'une même table des partenaires travaillant autour de la question de l'emploi, l'État, la ville, le Greta... « En fonction du moment, on fait entrer des partenaires. L'idée est d'éviter les doublons sur le territoire et d'unir nos forces. Pour le moment, cela fonctionne plutôt bien », souligne Michel Soulas.

Des actions renforcées sur l'emploi

Le Forum des métiers est un des temps forts portés par le service municipal de la jeunesse (avec la coordination de la radio Saint-Pierre Express en décembre). Un temps fort nécessaire au vu du public très nombreux.



Le Forum de l'emploi et de l'alternance, jeudi 22 mars, a fait venir 795 personnes le matin pour les job dating et 1055 personnes l'après-midi.

Proposer des animations pour les jeunes est une des missions importantes du service de la jeunesse. Une autre est axée sur l'emploi et la formation.

« A Saint-Pierre, on a un taux de chômage élevé, notamment en ce qui concerne les jeunes, souligne Michel Soulas. Avec le Groupement solidarité emploi qui a trouvé son rythme, les relations que nous avons créées avec les différents acteurs dans le domaine de l'emploi sur le territoire, nous avons une réelle force, celle d'avoir une bonne connaissance du sujet, des secteurs qui recrutent, des formations intéressantes... Et nous pouvons porter des projets comme le Forum de l'emploi et de l'alternance.

Cette année, nous savons que 80% des offres proposées – soit environ 300 –



ont trouvé preneurs. Mais il y a aussi tous les contacts créés entre recruteurs et candidats, que nous ne pouvons pas chiffrer, et qui peuvent parfois déboucher sur des postes qui ne sont pas proposés. Ce que l'on appelle les offres cachées. »

Cette année, il n'y a pas eu de Forum des collégiens, un rendez-vous institué il y a quelques années et destiné aux élèves de quatrième et de troisième des trois collèges de la ville.

« Mes expériences de proviseur du lycée des métiers Martin-Nadaud et d'ancien principal du collège Jacques-Decour m'ont appris l'importance de parler de métiers et de formation avec les collégiens. Ils ne savent pas forcément quoi faire, suivent un cursus classique et se retrouvent ensuite à la fac, où ils décrochent parce que ça ne leur convient pas forcément. Autant qu'ils découvrent assez tôt les métiers qui pourraient leur plaire, qu'ils choisissent ensuite la formation dont ils auront besoin. Cette année, le Forum n'a pas eu lieu, car le service n'a pas pu porter ce projet, faute de personnel. Le service municipal de la jeunesse a fait comme il a pu pour fonctionner au mieux avec des agents en moins, mais à un moment, certaines choses n'étaient plus possibles. Avec le recrutement de deux animateurs, nous nous donnons les moyens d'une nouvelle dynamique et nous souhaitons que le Forum des collégiens ait lieu en 2019. »



A la Maison de l'Aubrière des services pour tous

□ Le Point d'accès au droit

Permanences le mardi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 14h30 à 17h, sans rendez-vous (pas de permanence jeudi 21 juin).

On vient y trouver des informations sur les moyens de faire valoir ses droits ou remplir ses obligations, des conseils pour trouver des professionnels et les organismes compétents dans le domaine juridique, une aide dans l'accomplissement des démarches, une aide pour lire et comprendre les documents administratifs. Eloïse Drapeau, travailleuse sociale travaille chez CISPEO et tient ces permanences deux fois par semaine. « Je reçois une quarantaine de personnes pas mois. Soit je peux régler le problème, aider à remplir une demande de logement, une déclaration d'impôt... soit j'oriente les personnes vers d'autres structures. »

□ Le conciliateur de justice

Permanences deux mardis après-midi par mois sur rendez-vous. En juin, les 12 et 26.

Guy Pierre, le conciliateur, a pour mission de régler à l'amiable les conflits entre particuliers, entre particuliers et entreprises ou artisans. Troubles de voisinage, dettes, malfaçons, litiges de consommation, problèmes locatifs ou de copropriété... Le conciliateur peut éviter les plaintes et la saisine du tribunal. On peut le saisir gratuitement.

□ La médiation emploi

Permanence médiation emploi, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par Eléonore Pinault-Lamant d'ID37 de 9h à 12h30, sur rendez-vous au 02 47 37 95 44. En juin, les 7 et 21.

« La médiation emploi s'adresse aux personnes qui ne sont pas accompagnées par pôle emploi ou la mission locale. Ensemble, nous retravaillons les projets professionnels afin qu'elles retrouvent du travail. »

□ L'Espace public numérique

Plus d'une centaine de personnes sont inscrites gratuitement et peuvent accéder à des ordinateurs pour faire leurs démarches administratives (CV en ligne, lettres de motivation à taper, inscription CAF...). Ouvert en même temps que la Maison de l'Aubrière.

« Leurs vacances, ils les construisent »

Le « projet Corse » a permis à des jeunes de s'organiser pour financer leur séjour d'été. On remet ça en juillet...



Activités en Corse l'été dernier

L'été dernier, une quinzaine de jeunes de Saint-Pierre sont partis en Corse avec trois animateurs du service municipal de la jeunesse.

« La particularité de ce séjour, c'est que les jeunes ont participé au financement en organisant des actions, explique Jean-Pierre Chipot. Nous pourrions faire appel à des prestataires et proposer des séjours clé en main, et les familles n'auraient qu'à signer un chèque. Mais on sait aussi que ça a un coût d'envoyer ses enfants en vacances, et que certaines familles n'en ont simplement pas les moyens. Alors, pour que tout le monde puisse avoir les mêmes chances, on cherche des alternatives. »

Organisation d'une fête à la maison de l'Aubrière, vente de sandwiches, de gâteaux, de boissons... les jeunes ont eu des tas d'idées pour récolter les fonds qui feraient baisser le reste à débours pour leur séjour sur l'Île de Beauté. Mais ils ont surtout appris à travailler ensemble pour être plus efficaces. Comme le dit l'adage, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Une démarche similaire est en cours, le service municipal de la jeunesse propose ainsi **deux séjours pour les 11-18 ans à Argelès-sur-Mer**, le premier du 7 au 14 juillet et le second du 14 au 21 juillet.

« Ces séjours participatifs créent des liens entre les jeunes, garçons et filles. Ceux qui sont partis en Corse ont appris à s'écouter, à se répartir le travail, se respecter. Pour ceux qui partiront à Argelès, ce sera pareil. Nous avons tout cela en tête lorsque nous disons que nous voulons que les gens ne soient pas des simples consommateurs de loisirs, mais bien des acteurs. Cela aide à vivre avec les autres. »

Le service de la jeunesse développe par ailleurs des partenariats avec différentes associations en vue de proposer des stages thématiques. Lors des vacances de printemps, certains jeunes ont pu s'initier au volley-ball, par exemple.

« L'idée est de créer des relations avec des associations sportives, culturelles... Permettre de découvrir d'autres choses, d'autres univers... »



Coupe du Monde : Venez voir les matchs avec vos voisins

A chaque Coupe du Monde, nombreux sont ceux qui préfèrent voir les matchs avec les copains, plutôt que seuls à la maison.

A Saint-Pierre, on pourra venir voir les matchs à la Maison de l'Aubrière. « On l'a déjà fait pour les Coupes du Monde précédentes, explique Jean-Pierre Chipot. Pas pour tous les matchs, mais pour ceux de la France et les autres matchs importants. On a envie de proposer la même chose pour 2018, et en fonction de l'engouement et des résultats des Bleus, on imagine – pourquoi pas – une finale à la salle des fêtes. »

Coup d'envoi jeudi 14 juin à 17h, avec le match Russie - Arabie saoudite. Pour voir jouer la France, il faudra attendre samedi 16 juin à midi. Les Bleus affronteront l'Australie. Et la finale est prévue le 15 juillet.



Maison de l'Aubrière
02 47 63 44 60 - smj@mairiespdc.fr

Accueil du public et Espace public numérique du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Vendredi de 14h à 17h.

Accueil des jeunes de 12 à 25 ans : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h, mercredi et samedi de 14h à 17h, vendredi de 20h30 à 23h pour les plus de 16 ans. Horaires différents durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Élus communistes et républicains**« Savoir lire c'est posséder les clés de sa véritable liberté »**

Cette maxime, chère à Saint-Pierre-des-Corps, exprime bien les raisons qui ont amené les élus à initier, en 1968, le projet « Animation-Lecture ». Il s'agissait de permettre à chaque enfant de pouvoir, vouloir et aimer lire. Il s'agissait aussi de préparer le citoyen de demain, un citoyen libre, autonome et responsable, capable de réfléchir, argumenter et décider. Il s'agissait encore de rapprocher les créateurs de leurs lecteurs potentiels, d'accéder à des cultures diverses et variées, où l'écrit prenait toute sa place. En 1968, peu de familles possédaient des livres.

Ce n'est pas un hasard si les coins-lecture puis les bibliothèques d'école ont fleuri dans les groupes scolaires. Ce n'est pas un hasard si les enseignants de la ville se sont emparés des textes pour mettre en place les zones prioritaires et les projets de classe : ils avaient une habitude de travail en équipe, ils avaient des questionnements sur l'échec scolaire, ils avaient la volonté de tout mettre en œuvre pour donner à tous les enfants toutes les conditions de la réussite.

L'Animation-Lecture s'est toujours ouverte sur le monde de l'éducation et de la recherche, se remettant chaque année en question, et cherchant inlassablement à imaginer, inventer ensemble.

Aujourd'hui, l'Animation-Lecture est toujours reconnue et décrite

comme un vecteur pour le savoir-lire. Elle est l'occasion pour de nombreux enfants de rencontrer des créateurs (écrivains, illustrateurs, musiciens, comédiens, chanteurs, travailleurs du bâtiment, conducteur de trains...), d'échanger et de créer avec eux. Elle permet ainsi la création de nombreux textes, spectacles, livres, films d'animation ou œuvres plastiques qui mettent en valeur les enfants et leur famille. Elle est une chance pour les enseignants volontaires de la ville, de compléter leur formation, de réfléchir à leur pédagogie et à la question de la réussite scolaire, de travailler encore plus en équipe.

Cinquante ans plus tard, au moment où les écrans envahissent de nombreux foyers, savoir lire est toujours aussi indispensable.

1968 fut une année riche en fourmillement d'idées et en lutte, à Saint-Pierre et dans tout le pays.

2018 est une année où la question des inégalités est toujours posée.

Et demain qu'en sera-t-il ? Nous souhaitons poursuivre avec les enseignants ce projet exceptionnel pour une ville qui bouge (à l'image de « Bleu Blanc Bouge », un spectacle réalisé pour le bicentenaire de la Révolution française en 1989 auquel toute la ville a participé) une ville pour la Paix, une ville des Livres, une ville qui délivre...

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beauflis, M. Belhoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Méniér, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrspdc@gmail.com

Élus socialistes et républicains**Bonnes vacances !**

Puissiez-vous trouver des temps de détente pour vous et vos enfants : pour certains, des vraies vacances sous d'autres cieux, mais pour une grande majorité Saint-Pierre-des-Corps restera la villégiature de raison.

Toutefois, pour vos enfants, la ville met à disposition des lieux de loisirs comme les Grands Arbres ou Châtelus. Nos finances ne nous permettent plus de considérer Châtelus comme une colonie de vacances mais seulement d'organiser des mini-séjours. Durant ces deux mois, nous ferons partir vingt enfants chaque semaine. Ces mini-séjours permettent une mixité sociale, une découverte d'un lieu emblématique. Mais pour combien de temps encore ? Une réglementation

toujours plus coûteuse, plus sécuritaire nous laisse peu de solutions. Une fois de plus, Bercy reste maître de l'avenir de nos enfants.

Depuis plusieurs années, la ville propose à vingt jeunes habitants une formation BAFA, afin qu'ils puissent bénéficier d'une formation et transmettre nos valeurs républicaines.

Notre groupe soutiendra toutes ces actions qui accompagnent la mixité sociale. Population la plus pauvre du département, nous possédons des forces intellectuelles et manuelles qui transforment Saint-Pierre.

Les enfants d'aujourd'hui seront aussi les acteurs de demain dans notre ville qui doit rester un espace de liberté, d'égalité et de fraternité.

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

J. Pairis, O. Soum, C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand, P. Pairis.
Contact : elusps.spdc@gmail.com

Progressistes et républicains**Confiance !**

« Méfiance ! » titrait récemment un éditorial. Il ciblait le mécanisme qui fait que l'État verse au commune les recettes perdues au fil de la disparition de la taxe d'habitation. Cela constitue déjà un progrès, on nous a tellement dit que la taxe d'habitation disparaissait corps et âme qu'une grande majorité d'entre vous pouvait penser que cela allait laisser un trou béant dans les recettes municipales. L'État reverse à la collectivité ce qui lui manque, et c'est plutôt sur l'évolution de ce remboursement que porte l'inquiétude de cet éditorialiste. Cette appréhension serait sans doute fondée si les projets gouvernementaux en matière de fiscalité locale s'arrêtaient là. De longue date, l'ensemble des élus locaux, toutes tendances confondues, disent que le système de

contribution est obsolète, illisible et inefficace. Obsolète parce qu'il repose sur des bases qui ne sont plus d'actualité, illisible parce que sa complexité n'en réserve une bonne compréhension qu'à une minorité d'élus, inefficace car il ne permet pas à des communes comme la nôtre de bénéficier de ressources suffisantes au regard de leurs charges.

C'est pourquoi le gouvernement a entamé un travail pour mieux répartir les ressources fiscales au bénéfice des collectivités locales. Fin mai la conférence des territoires doit examiner les différents scénarios proposés par la mission Richard-Bur. Pour notre part, nous pensons que ce travail doit être l'occasion de la rencontre de toutes les bonnes volontés. Pour nous c'est donc : confiance !

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

J. M. Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.
Contact : progressistesrepublicains.spdc@gmail.com

tribunes des groupes

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Délinquance inquiétante

Vendredi 11 mai vers 18h30 dans le quartier de la Rabaterie au pied des immeubles de l'Aubrière, une personne ouvre le feu avec une carabine sur deux jeunes hommes. Lundi 5 mars vers 21h30 dans le secteur Anatole-France et République aux abords de la gare TGV plusieurs coups de feu ont été tirés, des témoins affirment avoir vu des voitures se poursuivre. Les dealers ne se cachent plus, ils ont quitté depuis belle lurette les cages d'escaliers pour s'installer sur la place publique. Le trafic le plus important se déroule sur le parking du centre commercial. Depuis leurs fenêtres, les riverains de ces hauts lieux commerciaux observent les venues de grosses cylindrées pour effectuer des échanges. Au petit matin, les parkings sont régulièrement jonchés de canettes et autres débris. Ne parlons pas des véhicules qui brûlent, des dégradations, des squats, etc. C'est tout de même un constat d'échec pour le premier magistrat de la commune qui porte une très grosse part de responsabilité. Préserver la paix sociale peut être une chose adaptée mais pas au détriment des personnes honnêtes et respectables. De plus, la réputation de notre ville que nous portons comme un lourd fardeau n'est pas prête à s'estomper. A maintes reprises nous avons demandé la mise en place de caméras de vidéosurveillance et un travail conséquent en accord avec la police nationale pour plus de présence. On doit développer une police municipale efficace non pas en créant des postes onéreux mais en déplaçant du personnel !

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE

Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

100% à gauche

Retournons au bercail !

Le mot « bercail » désigne dans le vocabulaire religieux un retour à une conduite pieuse dont on s'était écarté. Dans une acception plus familière, il signifie « maison ». Jolie rencontre sémantique, surtout quand on a connaissance de l'ouverture récente du « Bercail » dans l'église saint Libert à Tours, église désaffectée et destinée à être vendue par le diocèse à un promoteur...

Depuis le 6 avril en effet, une soixantaine de personnes à la rue sont logées dans ce lieu par le Collectif Résistance 37*. Parmi ces personnes, plusieurs familles dont une qui scolarise ses enfants à Saint-Pierre-des-Corps...

S'il nous est permis, Saint-Pierre-des-Corps, Marx ne nous en voudrait pas, d'espérer (?) que le Seigneur soit avec eux dans un tel lieu, force est de constater que le Diocèse s'acharne sur le Bercail (injure à l'étymologie religieuse ?) : menaces, envoi d'une commission de sécurité accompagnée de la police, coupures d'électricité... à tel point que de mauvais esprits pourraient se demander qui sont les réelles brebis égarées...

Quoi qu'il en soit, la Solidarité est bien présente au Bercail. Parce que se loger est un droit. Parce que se loger relève de la dignité humaine. Pour que les droits fondamentaux soient respectés : Résistance 37 exige dès maintenant des logements stables, dignes et pérennes pour tous !

* Membres de Résistance 37 : Collectifs Solidaires des migrants de Saint-Pierre-des-Corps et Albert Thomas, associations Chrétiens Migrants, RESF, Utopia 56...

100% À GAUCHE

NPA / P. Bourbon.

Contact : spdcentpourcentagegauche@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Rappelez-vous : l'incinérateur... et ils n'ont toujours rien compris

Il y a 10 ans, notre association ARIAL, avec le collectif « Arc-en-Ciel », parvenait à empêcher la construction d'un incinérateur sur notre commune, et sur les deux autres sites pressentis, à Ballan-Miré et Neuillé-Pont-Pierre. A l'époque, on nous disait qu'il fallait de toute urgence traiter 140 000 tonnes de déchets, et on nous riait au nez quand nous disions que notre objectif était zéro déchet. Nous avons gagné, il n'y a pas de nouvel incinérateur en Indre-et-Loire, et nous avons rendu un grand service au syndicat « Touraine Propre » qui n'a pas à rechercher désespérément des déchets venant d'ailleurs pour alimenter ses « vides de fours », ce qui est le lot de tous les syndicats qui gèrent un incinérateur. Depuis, les mentalités ont évolué, la loi fait obligation aux communes de collecter séparément tous les déchets organiques d'ici 2025, de trier les plastiques d'ici 2022 pour les recycler. Mais le même « Touraine Propre », avec le même président, veut toujours construire une usine pour extraire de l'énergie de déchets non triés, en nous engageant pour au moins 20 ans, avec un nouveau procédé miraculeux qui ne sera jamais que le troisième qu'il propose. Cette fois, c'est à Mettray. Et il affirme qu'on ne pourra jamais descendre en-dessous de 55 000 tonnes de déchets résiduels, avec la même assurance qu'il déclarait qu'on ne descendrait pas en-dessous de 140 000. Les opposants de Mettray et des environs, et l'association qui les représente, peuvent compter sur tout notre soutien.

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés / B. Grosleron et G. Deguet.

Contact : arial.sp@laposte.net

Divers Opposition

Lotissement des Randonnières : une transaction dans la douleur !

Le 13 avril, les élus ont approuvé un « protocole transactionnel » dans le cadre d'un dossier opposant la Ville au constructeur du lotissement des Randonnières (SCI les Randonnières). Le protocole transactionnel est un contrat permettant à deux parties en litige de trouver une solution amiable ; l'auteur d'un préjudice indemnise la victime qui s'engage alors à ne pas engager de recours. En l'espèce la Ville était victime de malfaçons, la SCI des Randonnières étant responsable de trottoirs trop étroits et discontinus, de bordures trop hautes, de nombreuses irrégularités vis-à-vis du permis de construire... La transaction est doublement problématique.

Sur la forme : comment justifier que l'association de quartier n'ait pas été associée ? Pourquoi les élus de la commission d'urbanisme découvrent le protocole en conseil municipal ? Une gestion en catimini pour appauvrir le débat qui aurait mis en évidence le caractère bien contestable du protocole ?

Sur le fond : en 2011 la justice classe l'infraction d'urbanisme : pourquoi attendre 7 ans pour transiger sur un montant résiduel qui couvre tout juste le coût des travaux ? Aucune indemnisation, la Ville va simplement devoir reprendre les malfaçons pour le compte de la SCI. Seules les voiries principales et les jardins familiaux sont rétrocedés. Quid des allées Démorences, Gagnerie, et Tomal ? La majorité entend-elle laisser maintenant les riverains seuls face au constructeur ?

DIVERS OPPOSITION

Cédric Rosmorduc.

Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Les serres municipales pourraient produire pour d'autres communes

→ Les jardiniers des serres municipales font pousser des centaines de plantes pour les massifs de la ville. Le bâtiment est assez grand pour envisager de produire des plantes pour les vendre à d'autres communes.

Afin de faire des économies d'eau et de temps, les massifs de Saint-Pierre contiennent plus de vivaces et d'arbustes qu'auparavant.

« Il faut évidemment s'en occuper au début, bien arroser, mais les plantes restent en place durant plusieurs années ce qui fait légèrement baisser la production de plantes aux serres », souligne Sandrine Juan, la responsable des serres.

Si les vivaces durent plusieurs années, les annuelles se caractérisent par un cycle de culture et de vie de quelques mois seulement, au cours d'une même année et les bisannuelles fleurissent l'année suivant les se-



mis. Au cours de la première année, la plante se développe et au cours de la deuxième année, elle donne des fruits et des fleurs.

Entre 2014 et 2017, la production d'annuelles a baissé aux serres, passant de 18 000 à 15 700. Les jardiniers au-

raient donc la place de produire quelques plantes pour des villes voisines, à l'image de Tours. Ce système de production et de ventes de végétaux ne peut s'effectuer qu'entre communes, il est impossible de vendre aux particuliers.

« Nous pouvons produire plus

de 360 variétés d'annuelles et plus de 200 de bisannuelles, et nous avons un peu de place pour produire plus si besoin. »

Les jardiniers des serres municipales sont, en parallèle, impliqués dans des projets en direction des habitants. Cela va se traduire par la culture de plantes aromatiques pour la restauration scolaire, par exemple, mais aussi à travers les portes ouvertes, les visites pour les scolaires... Ils travaillent aussi avec plusieurs associations solidaires, Cispeo, le Sac à Malices, Touraine logement, les Compagnons bâtisseurs et les Planteurs d'idées, participant avec eux à des projets avec les habitants.

Concours des jardins et balcons fleuris

Les dossiers d'inscription au concours « Fleurir Saint-Pierre » sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la ville www.saintpierredescorps.fr et à retourner avant le **vendredi 8 juin**. Les jardins ou balcons des participants doivent être visibles de la rue.



Le conseil du jardinier



Plantez le céleri-branche de 30 cm entre chaque plant et de 35 cm entre chaque rang en situation ensoleillée, dans un sol riche, humifère, profond, frais, bien drainé mais peu calcaire en apportant un amendement ou du compost en mélange à votre terre lors de la plantation.

Régulièrement sarcler, binez le sol et arrosez en cas de fortes chaleurs ou de sécheresse prolongée.

Si le céleri manque d'eau, il risque de monter en graines. Avant la récolte qui s'effectue en général entre août et octobre-novembre, il faut les faire blanchir.

Ramenez toutes les tiges au centre en les liant avec une butte de terre et amenez de la terre jusqu'au 3/4 de leur hauteur.

En ce qui concerne l'arrachage, coupez les feuilles au plus court dès la fin de l'été, faites-les sécher et utilisez-les comme plante aromatique.

Riche en vitamines A, B et C le céleri est excellent pour soigner les rhumatismes. Il a des vertus dépuratives, diurétiques, digestives et stimulantes pour la santé.

Le mois prochain : le melon

✓ Association des petits jardiniers : 60 rue Paul-Vaillant-Couturier (magasin ouvert les samedis 2, 9, 16, 23 et 30 juin de 10h à 11h) petitsjardiniers-spdc@hotmail.fr <http://lespetitsjardiniers-spdc-com.sitego.fr/> <http://lespetitsjardiniersdespdc.blog4ever.com>



AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook

Jours de fête

Programme complet agrafé dans Clarté

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER À SAINT-PIERRE ?

RENDEZ-VOUS AU POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SAMEDI 9 JUIN À 11H À LA GALERIE DU PASSAGE CHABRIER

VOUS RENCONTREZ DES ÉLUS ET DES RESPONSABLES DE SERVICES ET VOUS EN APPRENDREZ PLUS SUR LA VILLE

JUIN

▶ Jusqu'au 2/06

EXPOSITION

Daniel Cluzel

Photographie - Centre culturel entrée libre

▶ Jusqu'au 16/06

EXPOSITION & LOVE MACHINE

Sentiment amoureux

Baisers volés au cinéma Venez mesurer votre compatibilité amoureuse sur la Love Machine ! Bibliothèque Entrée libre

▶ Vendredi 1/06

CONFÉRENCE

Mémoire et alimentation

De Virginie Charreau, diététicienne - bibliothèque - 18h30 Entrée libre

▶ Samedi 2/06

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans - 10h30 - espace jeunesse - bibliothèque

▶ Les 2 et 3/06

MUSIQUE

Concours national d'orchestres d'harmonie

concerts dans toute la ville (*lire p.16*)

▶ Dimanche 3/06

TOURNOI DE LA LOCO

Rugby

Dès 9h30 - stade Camélinat

▶ Lundi 4/06

RENCONTRE-DÉDICACE

Judith Gueyfier

L'illustratrice (*La sieste*) en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-Lecture - 17h

▶ Mardi 5/06

LECTURES

Sentiment amoureux Lectures de fabliaux érotiques par Antoine Marneur et Bruno de Saint-Riquier de la Cie du détour et la Cie de la forge, à 18h30 - Bibliothèque Entrée libre

▶ Mardi 5/06

CINÉMA

En guerre

Centre culturel - 20h30

▶ Mercredi 6/06

CINÉMA

Léo et les extra-terrestres

Centre culturel - 14h30

▶ Du 8 au 10/06

JOURS DE FÊTE

Fêtes municipales

Voir le programme distribué avec *Clarté*

▶ Du 8 au 30/06

EXPOSITION

Juin-Jeunes créateurs

Le rendez-vous annuel des amateurs - 28^e édition - galerie Chabrier. Vernissage vendredi 8/06 à 18h30 - entrée libre

▶ Mardi 12/06

CINÉMA

Larguées

Centre culturel - 20h30

▶ Mercredi 13/06



CONFÉRENCE

Sentiment amoureux

« Naturel le couple ? » avec Isabelle Hémar-Folliot, médecin au CMS et Nathalie Trignol, médecin-sexologue - 18h30 - bibliothèque

▶ Du 14/06 au 15/07

COUPE DU MONDE

Retransmission de certains matchs - Maison de l'Aubrière

▶ Lundi 14/06

RENCONTRE-DÉDICACE

Lucie Phan

L'auteure et illustratrice (*Bain de couleurs...*) en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-Lecture - 17h

▶ Vendredi 15/06

MUSIQUE

Concert d'été de l'harmonie municipale

20h30 - salle des fêtes entrée libre (*lire page 16*)

▶ Samedi 16/06

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes Venez jouer seul, en famille

ou entre amis, tester des jeux Bibliothèque - espace jeunesse toute la journée

BRADERIE DE LIVRES

Des livres pour 0,50 ou 1€

Sur le marché - place Thorez de 8h30 à 13h - organisée par la bibliothèque

▶ Mardi 19/06

CINÉMA

Monsieur je sais tout

Centre culturel - 20h30

▶ Mercredi 20/06

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concert de musique d'ensemble avec l'association SOL à la Diablerie, 24 rue Marcel-Paul à 15h30 - Gratuit Ouvert à tous

▶ Jeudi 21/06

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concerts de groupes locaux à partir de 19h au Bistrot la Loco 93 Bd Paul-Langevin.

▶ Dimanche 24/06

BAL DE LA SAINT-JEAN

Boulevard des Déportés 21h - gratuit

▶ Mardi 26/06

CINÉMA

La fête des mères

Centre culturel - 20h30

CONSEIL MUNICIPAL

20h - mairie

▶ Samedi 30/06

THÉÂTRE DE L'ANTE

Rabelais l'optimiste



De Gilbert Gilet, d'après la vie et l'œuvre de

François Rabelais - cour de l'école élémentaire république - 21h30 8/11 /13€. Réservations au 02 47 38 64 64

Inscription

à l'école de musique

Du vendredi 1^{er} au samedi 30 juin (places limitées). Contact : 02 47 63 43 43 ou 06 75 01 65 70.

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17 - www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleul - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

L'harmonie municipale

Ce mois de juin est celui de la musique d'harmonie. Au programme : le concert d'été vendredi 15 juin avec un morceau inédit et le concours qui se déroulera samedi 2 et dimanche avec Martin Chapoutot et Florian Le Bleis, 13 ans, remarquables sur la scène nationale. Visite à l'ensemble de Saint-Pierre pendant l'une de ses répétitions...

Harmonie municipale, la musique dans le chœur



Les musiciens de l'harmonie municipale, élèves ou anciens élèves de l'école de musique, répètent chaque jeudi soir à l'auditorium Henri-Barbusse. Un tel orchestre regroupe la famille des bois, celle des cuivres et celle des percussions.

« En tout, une cinquantaine de musiciens amateurs, précise Christophe Perault, directeur de l'école de musique, tubiste et chef de l'ensemble. Tous ne peuvent pas venir chaque semaine, car il faut jongler avec les obligations professionnelles, mais il y a toujours du monde. »

Les musiciens jouent lors des cérémonies officielles. 8 mai, 11 novembre, 14 juillet et autres jours fériés sont marqués d'une croix dans les calendriers de chacun.

« Jouer lors d'une cérémonie, c'est important. Cela lui donne plus de sens, plus d'émotions. »

Deux concerts par an sont donnés à Saint-Pierre, un en été et un en hiver, et d'autres ailleurs.

« Faire de la musique ensemble, c'est motivant. L'objectif de toutes ces répétitions est de se produire, de rencontrer d'autres musiciens. On apprend toujours des autres. »

Les musiciens répètent en ce moment sous la houlette des deux chefs Christophe Perault et Pascal Tourné, pour le concert du vendredi 15 juin à la salle des fêtes. Au programme, un morceau inédit, *Ferrovial*, signé du compositeur François Rousselot, oscarisé en 2014 pour la musique du court-métrage d'animation *Mr Hublot*.

« Ce morceau sera joué pour la première fois le 15 juin à Saint-Pierre, ville qui a servi d'inspiration à François Rousselot. Cette commande que nous avons passée au compositeur participe au développement de la musique d'harmonie. Lors de nos concerts, nous jouons nos programmes composés de musiques de film, de morceaux contemporains, d'arrangements... Il y en a pour tous les goûts ! »

Pratique

• Samedi 2 juin, **concert** à 20h avec Marin Chapoutot, Florian Le Bleis et l'orchestre d'harmonie de la musique de l'air, salle des fêtes (7/10€, réservations au 02 47 32 06 87)

• Dimanche 3 juin, **concours d'harmonies**, salle des fêtes, auditorium Henri-Dutilleux et école Henri-Wallon, mini festival, vallage gastronomique

• Vendredi 15 juin, **concert d'été** à 20h30, salle des fêtes, entrée libre

Avant le 15 juin, il y a un autre rendez-vous important pour les musiciens corpopétrussiens, le concours national d'harmonies.

« Nous avons organisé une première édition en 2005. Pour la seconde, nous allons accueillir dix harmonies, soit 600 musiciens, qui joueront dimanche 3 juin dans différents lieux de la ville. Pour le public, ce sera totalement gratuit et il y aura un mini-festival l'après-midi. L'harmonie de Saint-Pierre ne participera pas, nous serons occupés à l'organisation pour que le public, les musiciens et les membres du jury passent un bon moment. »

En ouverture de ce concours, il y aura un concert de gala, samedi 2 juin, avec la Musique de l'air et deux candidats du concours télévisé *Prodiges*, le clarinetiste tourangeau de 13 ans Martin Chapoutot, vainqueur de la saison 3 et le corniste de 13 ans originaire de Montoire-sur-le-Loir Florian Le Bleis, finaliste de la saison 4.